



**PROCÈS VERBAL du COMITÉ DIRECTEUR du  
08/06/2021 à 20H30**

Le 08/06/2021 à 20H30, les membres du comité directeur de l'association CLUB DE HOCKEY AMATEUR DE ROUEN se sont réunis en visio- conférence suivant les mesures du protocole Covid 19.

Le comité directeur est présidé par Mr BENOIST Jérôme, Président.

Il a été noté la participation de 9 membres du comité directeur.

Présents : MR BENOIST, MME PLAQUEVENT, MME CHAUMONT, MME VILLAIN, MR TANESIE, MR LAROCHELLE, MR COLLET, MR THOMAS, MR QUEMION

Excusé : Mr. MANIN,

Absents : Mr. VAN OVERSTRAETEN, Mr. BRUNET

**ORDRE DU JOUR :**

- Bilan des entretiens pour le poste de manager Général. Mr Benoist, Mr Collet, Mr Brunet, Mr Larochelle, Mr Quemion ont organisé en visio les entretiens avec Mr Richer Mario et Mr Wahlsten. Les 2 profils ont techniquement des CV excellents, mais Mr Richer sera retenu par rapport à sa vision du club, ses propositions d'évolution pour le Char et son charisme. Le poste de manager Général sera proposé à Mr Richer. Cette décision est votée à l'unanimité des présents. Après discussion, il gèrera la catégorie U15 et son sport étude. Le contrat proposé débutera début aout 2021. Mme Chaumont signale qu'il faut anticiper pour la carte professionnelle et l'équivalence de diplôme avec la FFHG. Mme Chaumont va organiser le rendez-vous avec la médecine du travail.  
Nos différents documents tels que le conseil de discipline ou les recrutements de joueurs devront être modifiés en tenant compte de ce nouveau poste.
- Mme Plaquevent présente un bilan financier. Ce bilan permet d'attribuer une somme pour la location de créneaux de glace pour les catégories de U7 à U17 à Cléon ou à Louviers, et une action pour l'école de Hockey doit être envisagée.
- Mr Mahdidi Nordine a demandé un rendez-vous avec Mr Benoist afin de faire un bilan de sa saison passée et étudier sa saison à venir.
- Étant donné que l'Assemblée Générale extraordinaire du 03/06/21 n'a pas eu lieu car le quorum n'a pas été atteint, une deuxième AGE est programmée le 23/06/21 à 18H30, si possible, en présentiel. En fonction des mesures sanitaires, cette AGE pourra se faire en visio conférence selon les modalités prévues. La convocation sera envoyée à tous les licenciés.
- L'élection des candidats aura lieu le mercredi 30/06/21 de 9H à 20H au centre Performance Glace. La convocation sera envoyée à tous les licenciés avec les noms des candidats et les lettres de candidature seront présentées sur le site du Char.

- Points divers :

° Mr Sébastien Jean sera en congés du 23/06 au 25/07/21

° Reprise de la glace à Rouen prévue le 30/06/21. Dans cette attente, il a été décidé de louer des créneaux de glace pour les licenciés à Louviers ou à Cléon.

° Problème avec une dégradation d'un mur de la patinoire par le club de Cergy lors d'un match de pôle. Un email avait été envoyé au club avec des photos. Le Char vient de recevoir la facture de 900 euros . Cette facture sera envoyée au club de Cergy pour le règlement.

° Stage d'aout : 51 stagiaires inscrits sur les 2 semaines cumulées. Une publicité doit être de nouveau réalisée.

° La FFHG a proposé de nouvelles licences jusqu'en septembre afin de relancer l'activité. Une étude pour les loisirs semble intéressante. Une proposition sera à venir. Il est de nouveau précisé qu'aucune rétrocession de cotisation sera faite à aucun licencié. La mise en place de cartes pour les loisirs doit se faire dès la reprise de la glace. Seuls les licenciés à jour de leur cotisation peuvent reprendre la glace. Mr Sébastien Jean fera une information pour la reprise de glace pour les loisirs et une réunion avec les loisirs est prévue.

° Mr Collet présente une société qui fabrique des étiquettes au nom des licenciés pour coller sur casque, crosse.... Les membres présents valident cette proposition mais Mr Collet doit se rapprocher de Mr Sébastien Jean pour le logo.

° Mr Benoist a présenté le contrat Véhicom pour l'achat d'un minibus sponsorisé. La décision de signer le contrat est validée à la majorité des présents.

° Mr Quemion demande la possibilité d'acheter un diamant et une équilibruse d'angle pour une valeur de 150 euros environ pour l'affuteuse. Cet achat est validé à la majorité des présents.

° Cette année, à cause des mesures restrictives de la ville pour les rassemblements, la fête du club ne pourra pas avoir lieu. Toutefois, chaque coach et chaque catégorie peut organiser une action avec les joueurs et les parents en respectant les mesures imposées.

° L'assemblée Générale du Char aura lieu fin septembre, la date sera fixée après l'AGE. 2 budgets seront à valider.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 23H30.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du comité directeur qui s'est tenu le 08/06/2021.

MR BENOIST Jérôme.

Président



Mme CHAUMONT Nadine

Secrétaire

